

# Norme



BNQ 0632-901/2005  
(R 2012)

Arbres de Noël – Système de classification



**Cette page est laissée intentionnellement vierge.**

BNQ 0632-901/2005  
(R 2012)

Arbres de Noël – Système de classification



---

ICS : 65.020.20

---

## DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET D'ACHAT

Toute demande de renseignements ou d'achat concernant le présent document peut être adressée au Bureau de normalisation du Québec (BNQ), à l'adresse suivante : 333, rue Franquet, Québec (Québec) G1P 4C7  
[téléphone : 418 652-2238, poste 2437, ou 1 800 386-5114; télécopieur : 418 652-2292; courriel : [bnqinfo@bnq.qc.ca](mailto:bnqinfo@bnq.qc.ca); site Web : [www.bnq.qc.ca](http://www.bnq.qc.ca)].

## RÉVISION DES DOCUMENTS DU BNQ

La collaboration des utilisateurs et des utilisatrices des documents du BNQ est essentielle à la mise à jour de ceux-ci. Aussi, toute suggestion visant à améliorer leur contenu sera reçue avec intérêt par le BNQ. Nous vous prions de nous faire parvenir vos suggestions ou vos commentaires en utilisant le formulaire que vous trouverez à la fin du présent document.

## QUATRIÈME ÉDITION — 2012-03-08

Il s'agit d'une reconduction (confirmation) du texte de l'édition du 25 août 2005.

Le présent exemplaire du document, qu'il soit en format électronique ou qu'il soit imprimé, n'est destiné qu'à une utilisation personnelle. Toute distribution à des tiers, à des partenaires ou à des clients, ainsi que toute sauvegarde, diffusion ou utilisation dans un réseau informatique, est interdite, à moins qu'une entente particulière n'ait été conclue entre un acheteur enregistré et le BNQ.

Seul un acheteur dument enregistré auprès du service à la clientèle du BNQ reçoit les mises à jour du document. Les notifications et le catalogue peuvent être consultés en tout temps dans le site Web du BNQ [[www.bnq.qc.ca](http://www.bnq.qc.ca)] pour vérifier l'existence d'une édition plus récente d'un document ou la publication de modificatifs ou d'erratas.

S'il désire continuer de recevoir les mises à jour, un acheteur enregistré doit informer, dans les meilleurs délais, le service à la clientèle du BNQ de tout changement d'adresse.

© BNQ, 2012

Tous droits réservés. Sauf prescription différente, aucune partie du présent document ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et le microfilmage, sans l'accord écrit du BNQ.

## AVIS

### COMPRÉHENSION DE LA NOTION D'ÉDITION

Il importe de prendre note que la présente édition inclut implicitement tout modificatif et tout errata qui pourront éventuellement être faits et publiés séparément. C'est la responsabilité des utilisateurs du présent document de vérifier s'il existe des modificatifs et des erratas.

### INTERPRÉTATION

Les formes verbales conjuguées **doit** et **doivent** sont utilisées pour exprimer une exigence (caractère obligatoire) qui doit être respectée pour se conformer au présent document.

Les expressions équivalentes **il convient** et **il est recommandé** sont utilisées pour exprimer une suggestion ou un conseil utiles mais non obligatoires ou la possibilité jugée la plus appropriée pour se conformer au présent document.

À l'exception des notes mentionnées **notes normatives** qui contiennent des exigences (caractère obligatoire), présentées uniquement dans le bas des figures et des tableaux, toutes les autres notes du document mentionnées **notes** sont **informatives** (à caractère non obligatoire) et servent à fournir des éléments utiles à la compréhension d'une exigence (caractère obligatoire) ou de son intention, des clarifications ou des précisions.

Les **annexes normatives** fournissent des exigences supplémentaires (caractère obligatoire) qui doivent être respectées pour se conformer au présent document.

Les **annexes informatives** fournissent des renseignements supplémentaires (à caractère non obligatoire) destinés à faciliter la compréhension ou l'utilisation de certains éléments du présent document ou à en clarifier l'application, mais ne contiennent aucune exigence (caractère obligatoire) qui doit être respectée pour se conformer au présent document.

### DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ

Le présent document a été élaboré comme document de référence à des fins d'utilisation volontaire. C'est la responsabilité des utilisateurs de vérifier si des lois ou des règlements rendent obligatoire l'utilisation du présent document ou si des règles dans l'industrie ou des conditions du marché l'exigent, par exemple, des règlements techniques, des plans d'inspection émanant d'autorités réglementaires, des programmes de certification. C'est aussi la responsabilité des utilisateurs de tenir compte des limites et des restrictions formulées notamment dans l'objet ou dans le domaine d'application, ou dans les deux.

**Cette page est laissée intentionnellement vierge.**

AVANT-PROPOS

La reconduction (confirmation) du présent document a été approuvée par le comité de normalisation sur le système de classement des arbres de Noël, formé des membres suivants :

BLAIS, Damien	Plantation Damien Blais
DOWNEY, Larry	Pépinière Nursery Downey
GAUDREAU, Laurent	Entreprises Gaudreault — Vanier inc.
LAPORTE, Lucien	Plantation JLS enr.
PETTIGREW, André	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
PLANTE, Fernand R.	Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec (APANQ)
ROUSSEAU, Jacques	Plantation J. Rousseau
GINGRAS, Marie-Claude (coordonnatrice)	Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

**Cette page est laissée intentionnellement vierge.**

## SOMMAIRE

	<b>Page</b>
INTRODUCTION	1
1 OBJET	1
2 DOMAINE D'APPLICATION	1
3 DÉFINITIONS	1
3.1 TERMES MORPHOLOGIQUES	1
3.2 AUTRES TERMES	2
4 GÉNÉRALITÉS	3
5 EXIGENCES PARTICULIÈRES	4
5.1 CLASSIFICATION ET DÉSIGNATION	4
5.1.1 Catégorie « supérieure »	4
5.1.2 Catégorie « n° 1 »	4
5.1.3 Catégorie « n° 2 »	5
5.1.4 Catégorie « utilité »	5
5.1.5 Tolérance	5
5.2 DIMENSIONS DES ARBRES DE NOËL	5
5.2.1 Hauteur des arbres de Noël	5
5.2.2 Tolérance	6
5.2.3 Longueur du pied	6
5.2.4 Longueur de la pousse terminale	6
6 MÉTHODES DE VENTE ET D'EMBALLAGE	6
7 MARQUAGE ET ÉTIQUETAGE	6

---

TABLEAU 1 —	COMPILATION DES EXIGENCES RELATIVES AUX CATÉGORIES	7
FIGURE 1 —	MORPHOLOGIE TYPIQUE D’UN CONIFÈRE	8
FIGURE 2 —	EXEMPLE D’UN CONIFÈRE (SAPIN BAUMIER) DE DENSITÉ FORTE	9
FIGURE 3 —	EXEMPLE D’UN CONIFÈRE (SAPIN BAUMIER) DE DENSITÉ MOYENNE	10
FIGURE 4 —	EXEMPLE D’UN CONIFÈRE (SAPIN BAUMIER) DE DENSITÉ FAIBLE	11
ANNEXE A —	CARACTÉRISTIQUES INDÉSIRABLES D’UN ARBRE DE NOËL	12
ANNEXE B —	MÉTHODES DE VENTE ET D’EMBALLAGE	13
ANNEXE C —	RÉDACTION DES COMMANDES	14
ANNEXE D —	BIBLIOGRAPHIE SUR LA PROTECTION DE L’ENVIRONNEMENT DANS LE SECTEUR DE LA PRODUCTION D’ARBRES DE NOËL	15

## ARBRES DE NOËL — SYSTÈME DE CLASSIFICATION

### INTRODUCTION

La normalisation des conifères destinés à servir d'arbres de Noël vise à faciliter leur commercialisation en permettant aux divers intervenants d'être certains que la qualité des arbres de Noël correspond aux critères recherchés, et ce, indépendamment de leur origine.

#### **1**        OBJET

La présente norme a pour objet d'établir, à partir d'un ensemble de caractéristiques, un système de classification commerciale des différents types de conifères qui peuvent être utilisés comme arbres de Noël.

La présente norme ne couvre pas les aménagements ni les pratiques relatifs à la protection de l'environnement dans le domaine de la production d'arbres de Noël. À titre d'information, l'annexe D donne des références utiles sur ce sujet.

#### **2**        DOMAINE D'APPLICATION

La présente norme s'applique à toutes les espèces de conifères vendus comme arbres de Noël, qu'ils proviennent de peuplements cultivés, de peuplements naturels améliorés ou de peuplements de sauvageons.

#### **3**        DÉFINITIONS

##### **3.1**       TERMES MORPHOLOGIQUES

La figure 1 de la présente norme illustre les différentes parties d'un conifère et fournit les termes morphologiques correspondants.